

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**Cinquième édition
Automne 2021
Guide méthodologique**

Table des matières

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE	1
Introduction	3
I. La lecture des ouvrages de philosophie	4
II. La rédaction de textes philosophiques	8
1. L'introduction	8
2. Le développement ou le processus de résolution du problème	8
3. La conclusion	9
4. Longueur et présentation des travaux	9
5. De manière générale	9
I. Les différents types de travaux	12
1. Le résumé de texte	12
2. La dissertation philosophique	13
3. Le commentaire de texte ou résumé critique	15
4. La bibliographie commentée	15
II. Citations, références et styles bibliographiques	16
1. Principes de base	16
2. Le style Chicago francisé	17
3. Méthode des « notes de bas de page » ou « auteur-date » ?	18
4. Quelques conseils	19
III. Ressources pour la recherche en philosophie	22
Annexe 1 : Exemple de page titre (facultatif)	25
Annexe 2 : Exemple d'introduction	26
Annexe 3 : Exemple de plan de travail	28
Annexe 4 : Exemple de bibliographie	31

Introduction

Ce guide méthodologique est conçu dans le but de conseiller et d'accompagner l'étudiant qui commence ses études en philosophie. Il propose des méthodes de travail et expose certaines caractéristiques propres aux études philosophiques. Une fois certains éléments de base maîtrisés, des variations sont possibles. Il n'y a pas qu'une seule bonne façon de lire ou d'écrire un texte en philosophie. Chaque étudiant développe sa propre méthode de travail, celle qui lui convient le plus, sans compter que les professeurs peuvent aussi donner des directives méthodologiques particulières.

Ce guide présente donc des questions pour vérifier sa compréhension des idées d'un auteur lors de la lecture d'un texte. Il propose également certains conseils lors de la problématisation en philosophie. Aussi, il dresse un panorama des différents travaux qui peuvent être demandés. Finalement, il présente des lignes directrices au sujet des citations, des références et du style bibliographique recommandé au Département de même que certaines ressources documentaires de base.

I. La lecture des ouvrages de philosophie

L'un des éléments essentiels à la rédaction d'un texte philosophique est évidemment la bonne compréhension des idées. Les textes philosophiques peuvent parfois être difficiles d'accès, il faut donc s'adonner à une lecture attentive des textes étudiés et développer des méthodes qui permettront de bien comprendre les idées d'un auteur. Avant de présenter certaines de ces méthodes, précisons que chaque étudiant a beaucoup à gagner à mieux se connaître en tant que lecteur, c'est-à-dire qu'il doit connaître les conditions favorables dans lesquelles il pourra s'adonner à une lecture de qualité.

1. Bien identifier quelle est la question de départ de l'auteur et quelles sont ses conclusions.

Il faut accorder une attention particulière à l'*introduction*, aux *premiers paragraphes* et aux paragraphes de *conclusion*. Les informations que vous y trouverez vous permettront souvent de mieux suivre l'ensemble du texte de l'auteur, de comprendre sa méthode et son approche. Il faudra particulièrement être attentif à la distinction importante entre une thèse principale et des arguments auxiliaires que l'auteur emploie afin de renforcer sa thèse principale. Il y a, en général, un argument principal qui lui-même repose sur une série d'arguments secondaires. Faites attention également aux endroits où l'auteur présente les perspectives des autres afin de les critiquer, ou bien des objections auxquelles il va répondre.

Posez-vous les questions suivantes :

- Quel est le thème du texte que je lis?
- Que tente d'expliquer l'auteur?
- De quoi cherche-t-il à me convaincre?
- De quelle façon s'y prend-il?
- Quelles sont les étapes de son argumentation?

2. Faire attention à tous les marqueurs logiques : « parce que, donc, ainsi, dès lors, néanmoins, d'une part, d'autre part, etc. »

Les marqueurs de relations permettent d'articuler les idées entre elles et nous informent quant à la structure de l'argument de l'auteur. Conséquemment, l'identification des marqueurs de relation est essentielle dans le but de mieux voir la structure argumentative d'un texte.

Parmi les nombreux marqueurs de relation, il n'est pas superflu de souligner ici l'importance considérable du « donc ». Ce marqueur de relation – qui peut également se présenter sous d'autres formes équivalentes, telles qu'« ainsi », « alors », « conséquemment », etc. – joue un rôle décisif étant donné qu'il marque souvent *le passage d'une étape argumentative à une autre*.

3. Conseil : rédiger pour soi-même un schéma du texte lu.

On devrait retrouver dans ce schéma les éléments suivants :

- a. La thèse principale de l'auteur.
- b. Les principaux arguments employés en vue de défendre sa thèse.
- c. Les principaux termes employés par l'auteur et leur définition (ce que l'auteur vous donne comme information au sujet du vocabulaire qu'il emploie. Ex. : « Par x, je veux dire y ».)
- d. Toutes les affirmations qu'il faut accepter comme telles, sans justifications de la part de l'auteur (les axiomes, pré-supposés et définitions). (Attention ! Ces affirmations doivent être clairement distinguées des arguments de l'auteur ; un pré-supposé n'a certainement pas la même force qu'un argument...)

e. Toutes les idées ou expressions ambiguës ou les arguments de type « pente glissante ». C'est souvent à partir de ces dernières que vous pourrez montrer les faiblesses d'un texte.

f. Il faut en outre reconnaître la structure d'une argumentation, déterminer sa validité et les raisons de celle-ci (identifier les sophismes, les paralogismes, etc. ou montrer que l'argument en est exempt, expliquer pourquoi l'argument vous semble convaincant).

4. S'armer de patience.

Un texte philosophique nécessite très souvent plusieurs lectures, ce qui ne veut pas dire nécessairement qu'il n'est pas clair. Un texte complexe est souvent difficile et profond, et demande une analyse minutieuse, en particulier s'il a été écrit à une époque lointaine. Ainsi, une des pires erreurs que le lecteur peut faire en philosophie, c'est de sauter trop vite aux conclusions. Pour se prémunir contre ce danger, il est important de développer l'habitude d'interroger les évidences et de demeurer suspicieux à l'égard des conclusions auxquelles nous parvenons lors de premières lectures.

5. Exemple

Épicure, *Lettre sur le bonheur*

Stupide est donc celui qui dit avoir peur de la mort non parce qu'il souffrira en mourant, mais parce qu'il souffre à l'idée qu'elle approche. Ce dont l'existence ne gêne point, c'est vraiment pour rien qu'on souffre de l'attendre ! Le plus effrayant des maux, la mort, ne nous est rien, disais-je : quand nous sommes, la mort n'est pas là, et quand la mort est là, c'est nous qui ne sommes pas ! Elle ne concerne donc ni les vivants ni les trépassés, étant donné que pour les uns, elle n'est point, et que les autres ne sont plus. Beaucoup de gens

pourtant fuient la mort, soit en tant que plus grand des malheurs, soit en tant que point final des choses de la vie.

Thèse de l'auteur: Épicure pense que celui qui a peur de l'idée de la mort est stupide.

Argument :

- 1) « Ce dont l'existence ne gêne point, c'est vraiment pour rien qu'on souffre de l'attendre ! »

- 2) « Le plus effrayant des maux, la mort, ne nous est rien, disais-je : quand nous sommes, la mort n'est pas là, et quand la mort est là, c'est nous qui ne sommes pas ! Elle ne concerne donc ni les vivants ni les trépassés, étant donné que pour les uns, elle n'est point, et que les autres ne sont plus ».

Conclusion logique et argument principal :

« Stupide est donc celui qui dit avoir peur de la mort non parce qu'il souffrira en mourant, mais parce qu'il souffre à l'idée qu'elle approche. »

[Commentaire : la conclusion apparaît ici au début de l'extrait cité, mais elle peut être identifiée grâce au marqueur de relation « donc ».]

II. La rédaction de textes philosophiques

La rédaction est un exercice bien particulier. Son style et ses contraintes sont distincts de l'argumentation orale. De plus, la clarté de la rédaction aide souvent à développer la clarté des idées. Souvent, ce qui fait la différence dans un bon travail est la forme du texte, la clarté et la rigueur dans la progression de l'argumentation, l'utilisation des marqueurs de relation, l'introduction et d'autres éléments méthodologiques semblables.

1. L'introduction

Qu'il s'agisse d'une analyse de texte ou d'une dissertation, il vous faut clairement annoncer quelles sont la ou les principales thèses que vous entendez défendre ou commenter. Selon ce qu'on vous demandera de faire, vous aurez à annoncer dans votre introduction quelle sera la principale fonction de votre texte. Par exemple : présenter un argument, résumer un article ou un livre, etc.

Dans la mesure du possible, il est toujours préférable de justifier, dès l'introduction, le choix d'une problématique. En quoi est-elle pertinente ? Pourquoi devrions-nous nous y intéresser ? Qu'est-ce qui pose problème ?

Normalement, une introduction présente les éléments suivants :

- Une amorce qui permet d'introduire le sujet du travail
- La présentation du problème, ou du sujet étudié
- L'exposition (simple) des différentes parties qui constitueront le travail.

2. Le développement ou le processus de résolution du problème

Que ce soit pour un résumé, un commentaire de texte, ou pour une dissertation, il faut exposer la structure logique de la thèse à l'étude (les connecteurs logiques permettent de le faire).

Il faut distinguer chacune des étapes logiques de l'argumentation, que celle-ci soit la vôtre ou celle d'un auteur dont vous rapportez les propos. Cela exige de vous un plan précis des étapes de l'argumentation que vous analysez ou que vous proposez. Il est souvent utile de partir de différentes réponses qui peuvent être faites à une question précise et de discuter des objections qui visent ces réponses.

Parfois, il est utile d'explicitier ce que vous dites en répétant et en exposant différemment une même chose, mais à condition seulement que cette variante contribue à la précision de votre analyse (vous ne devez pas seulement vous répéter).

3. La conclusion

Il vous faut revenir sur l'énoncé des données et sur le dégagement des résolutions possibles du problème, en résumant pourquoi, si tel est le cas, il a semblé nécessaire d'en choisir une plutôt qu'une autre.

Enfin, vous pouvez expliquer quels avantages ou quels problèmes présente votre réponse et offrir des perspectives d'ouvertures.

4. Longueur et présentation des travaux

La longueur des travaux est variable selon ce que demande le professeur. En l'absence d'instructions précises, les travaux peuvent être remis en Times 12 ou l'équivalent, double interligne ou interligne 1 1/2, avec marges de 2,5cm (traitement de texte Word : format + document). Vous pouvez vous référer à l'exemple de page titre fourni en annexe (voir Annexe 1 : Exemple de page titre).

5. De manière générale

- Faites-vous un plan. N'écrivez pas sans avoir une bonne idée de ce que vous allez dire.

- Comme pour la lecture d'un texte, l'écriture suppose une réflexion, qui elle-même bénéficiera beaucoup d'une rencontre avec des collègues étudiants.
- Aussi bonne soit votre idée, si elle n'est pas clairement exprimée, personne ne la comprendra. Attention à l'orthographe et à la syntaxe. Si vos problèmes de syntaxe sont tels qu'ils affectent profondément la clarté de votre texte, la pénalité sera très élevée (supérieure à la pénalité prévue pour les problèmes de français), car il n'est pas possible de trouver clair un exposé qui est mal écrit.
- Nous devons pouvoir vous suivre sans qu'il soit nécessaire de connaître les thèses exposées ou le vocabulaire employé. Il est impératif d'expliquer un mot ou une expression qui n'est pas d'usage courant dans les textes philosophiques, mais qui est le propre d'un auteur donné, même si cela est fait en une seule phrase. Cela vaut *a fortiori* pour les expressions qui vous sont propres. Cela devrait vous permettre d'éviter de vous contredire, ce qui est un problème fréquent dans les travaux des étudiants.
- Justifiez ce que vous avancez ou voulez défendre comme arguments. Le plus possible, vous devriez être en mesure d'expliquer ce que vous affirmez ou ce que vous rapportez – par exemple, les arguments d'une école de pensée ou d'un auteur. Cela signifie que non seulement vous devez expliciter le plus possible chacune de vos idées, mais aussi qu'il vous serait possible de les défendre même si cela ne correspond pas le moins du monde à vos croyances ou convictions personnelles.
- N'hésitez pas à indiquer (et pas seulement en introduction) ce que vous faites et ce que vous ferez tout au long de votre texte. Exemples :
 - « Je commencerai par montrer pourquoi la thèse X n'est pas acceptable pour tel auteur. Puis j'exposerai sa thèse Y ».
 - « J'ai montré que la thèse X n'était pas acceptable pour tel auteur. Maintenant, examinons sa thèse Y ».
 - « Maintenant que je vous ai exposé la thèse Y de tel auteur, il faut aussi étudier la thèse Z ».
- Si vous énoncez un jugement au sujet d'un argument qui n'est pas le vôtre, faites bien attention de faire comprendre de quoi vous parlez exactement. De l'argument ?

De vos objections à ce même argument ? Il faut toujours bien distinguer entre votre argument et un argument d'un auteur dont vous voulez rendre compte.

- Il n'est pas nécessaire de faire du style. On reconnaîtra vos qualités de clarté avant d'apprécier l'élégance de votre prose. Par exemple, à l'encontre de ce qui est exigé d'un texte littéraire, le verbe « être » peut apparaître très souvent dans un texte philosophique, et *a fortiori* un texte philosophique d'un étudiant de premier cycle. De même, il est d'usage courant dans les textes philosophiques qu'une même expression, un même mot, apparaisse à de nombreuses reprises.
- Cela ne signifie pas que l'on acceptera de vous une syntaxe fautive ou des phrases trop lourdes. Au contraire : un texte clair est un texte composé de phrases assez courtes, sans jargon inutile et sans emphase.
- De même que la compréhension d'un texte peut exiger des relectures, l'écriture d'un bon travail de philosophie demande parfois plusieurs rédactions. Il est vrai que les délais impartis pour les travaux ne nous permettent souvent pas de produire plusieurs versions d'un même texte, mais lorsque la chose est possible, un texte gagne beaucoup à être rédigé à l'avance, laissé ensuite quelques jours de côté, puis retravaillé, voire réécrit.

Pour bien comprendre les conseils de rédaction ci-dessus, vous pouvez vous référer aux exemples fournis en annexe du *Guide méthodologique* (Annexe 2 : Exemple d'introduction et Annexe 3 : Exemple de plan de travail).

Ces remarques étant plus générales, il faut maintenant spécifier les différences entre la dissertation philosophique, le résumé de texte, le commentaire de texte et la bibliographie commentée.

III. Les différents types de travaux

1. Le résumé de texte

Lorsqu'un résumé de texte est demandé, ce qui est évalué est la capacité de rendre en peu de mots la thèse et l'argument de l'auteur.

Le résumé doit contenir les éléments suivants : la thèse de l'auteur, son argumentation et sa conclusion. Le résumé reproduit le plus fidèlement possible les idées ainsi que l'ordre logique du texte étudié. Toutes les idées secondaires de l'auteur sont inessentiels.

Lorsque la tâche demandée est de rendre compte de l'argument de l'auteur, il faut éviter d'exprimer sa propre opinion et tâcher de se faire plutôt l'avocat de l'auteur à l'étude.

Un bon travail, pour ce type d'exercice, doit rendre compte de manière adéquate des textes étudiés. La réflexion personnelle de l'étudiant n'est pas une fin en soi : elle sert à exposer l'essentiel d'une argumentation. Mais il faut formuler ces idées dans ses propres mots et en se fiant à sa propre intuition pour reconstruire l'argument de l'auteur à l'étude. Par exemple, l'étudiant peut illustrer la pensée de l'auteur en se servant d'exemples nouveaux, ou chercher à définir tel ou tel mot important.

La plupart du temps, un bon travail de synthèse de la pensée d'un auteur doit, lorsque le sujet porte sur un thème précis, prendre la forme d'un argument. Autrement dit, les différents éléments de réponse ne doivent pas être transposés pêle-mêle. Il faut que le texte ait une structure logique appropriée.

Il convient par exemple d'organiser son texte en des sections distinctes. Cela permet au lecteur de suivre le raisonnement de l'étudiant. Il faut également essayer d'omettre de sa discussion des éléments du texte qui ne sont pas pertinents pour l'argument principal, même si ceux-ci sont intéressants. L'étudiant doit en outre définir les notions principales qu'il invoque, qu'il s'agisse de concepts, de thèses ou de théories.

Un bon résumé de texte doit être succinct, clair et rigoureux. Pour cette raison, l'étudiant doit faire attention de ne pas reproduire intégralement de larges extraits de textes, qu'il s'agisse de ceux distribués dans un recueil de textes photocopiés ou de n'importe quel autre texte.

Si le texte étudié a déjà fait l'objet d'un cours, il serait préférable d'éviter de paraphraser les propos du professeur. Dans le même sens, évitez de paraphraser les commentateurs.

2. La dissertation philosophique

Au cœur de la dissertation philosophique doit se trouver l'analyse d'une question particulière, d'une problématique. Une fois la question identifiée (elle peut être donnée par le professeur ou choisie par l'étudiant), il faut se baser sur des livres, des articles ou des ouvrages de référence pour traiter des divers aspects du problème posé. Il s'agit donc d'un texte suivi dans lequel doit se trouver une progression de l'argumentation. La confrontation des thèses de plusieurs auteurs constitue souvent un bon moyen de traiter le problème.

Une dissertation nécessite souvent une étape de recherche dans la littérature qui a pour objectif d'approfondir le sujet étudié et de traiter une question particulièrement problématique. Les étapes suivantes sont importantes :

- Choisir un sujet qui s'inscrit dans le cadre du cours.
- Mettre en forme la problématique. À cette étape de votre travail, n'hésitez pas à consulter des ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies) ou de synthèse (manuel de type « *handbooks* » ou « *companions* ») afin de vous aider à articuler votre sujet.
- Élaborer un plan permettant d'organiser les positions des auteurs étudiés et de construire la structure de l'argument défendu dans la dissertation.

- La rédaction doit non seulement analyser et exposer les positions de plusieurs auteurs sur la question traitée, mais doit aussi s'appuyer sur une argumentation. Elle peut se terminer par l'exposition d'une position personnelle.

Il faut exposer de manière succincte le principal argument employé en vue de soutenir votre thèse. Ainsi, il ne faut pas dire : « Je pense que X » ou encore « X pense Y ». On attend de vous quelque chose comme : « Je pense que X *parce que* Y. J'essaierai de montrer ici qu'il est difficile de ne pas accepter Y, ce qui nous conduit à accepter X ». Ou encore, si vous devez juger de la thèse d'un auteur donné : « X pense Y, parce que Z. Or, je crois que même si nous acceptons Z, il n'est pas certain, à l'encontre de ce que pense X, que la seule conclusion possible soit Y ».

Il s'agit de reconstruire la situation initiale du problème, c'est-à-dire avant que n'en soit envisagée quelque résolution que ce soit. Il importe de montrer pourquoi la problématique est acceptable. En d'autres termes, votre problématique ne doit pas correspondre à un faux problème ou être trop générale.

Exemple : « Comment Carnap est-il parvenu à établir la démonstration des axiomes de sa théorie? » est un faux problème, car par définition, on ne démontre pas des axiomes. Ou encore, « Quels sont les avantages de la théorie déductif-nomologique d'explication par rapport à la théorie hypothético-déductive de la méthode scientifique? » est une question imprécise, car les objectifs des deux théories sont différents et donc il ne s'agit pas d'une comparaison directe des avantages.

Plus vous exprimerez clairement votre problématique, plus vous minimiser les chances de donner à votre lecteur l'impression que vous ne comprenez pas votre propre question.

Vous devez sans cesse justifier chacune des étapes de votre argumentation, en rappelant ce que vous êtes en train de faire, par exemple :

- i- Critiquer un argument.
- ii- Défendre un argument.
- iii- Montrer quelles sont les raisons (qui ne sont pas nécessairement celles de l'auteur) pour lesquelles il est raisonnable d'être d'accord avec lui.
- iv- Présenter des contre-arguments possibles (même si vous êtes en faveur de la thèse étudiée).
- v- Présenter les forces et les faiblesses de la thèse (la vôtre ou celle de l'auteur ou celle de chacun des personnages fictifs d'un dialogue philosophique).
- vi- Comparer la thèse étudiée (ou votre thèse) à celle d'autres auteurs.
- vii- Montrer les conséquences insoupçonnées d'une thèse.

3. Le commentaire de texte ou résumé critique

Le commentaire de texte reprend des éléments de la dissertation philosophique et du résumé de texte. En effet, il présente dans un premier temps un résumé fidèle à la pensée de l'auteur. À cela s'ajoute une analyse critique qui reprend certains éléments de l'analyse d'une dissertation philosophique. Le commentaire de texte résume la thèse d'un auteur et propose une analyse critique qui renforce l'argument de l'auteur ou pointe les failles de son argumentation. Il est possible de critiquer la structure interne de l'argument de l'auteur, ses présupposés, etc.

4. La bibliographie commentée

La bibliographie commentée peut être une étape essentielle du travail de recherche puisqu'elle permet d'avoir une vue d'ensemble des auteurs et des positions qui seront utilisées dans un texte. Il s'agit de fournir une liste de références bibliographiques sur la problématique traitée, chacune accompagnée d'un bref commentaire résumant la thèse de l'auteur.

IV. Citations, références et styles bibliographiques¹

1. Principes de base

Après avoir **cité, paraphrasé** (c'est-à-dire reformulé dans vos propres mots), **commenté** ou **résumé** les propos d'un auteur pour appuyer votre argumentation ou pour exposer une thèse, **il faut obligatoirement indiquer la provenance de vos informations par l'ajout de références bibliographiques**. En d'autres termes, que vous reproduisiez à l'identique un extrait de texte d'un auteur ou que vous en repreniez, directement ou indirectement, les idées, vous devez reconnaître la source de vos informations de façon claire, uniforme et ordonnée. Il est dans certains cas nécessaire de fournir également une **bibliographie** en fin de document (voir l'Annexe 4 : Exemple de bibliographie).

Le moyen le plus efficace de consigner des références bibliographiques de manière uniforme et pour créer automatiquement des bibliographies à partir de celles-ci est d'utiliser un style bibliographique reconnu et un logiciel de gestion bibliographique comme [Zotero](#).

Un style bibliographique est constitué d'un ensemble de règles qui permettent d'uniformiser la présentation des références bibliographiques dans un travail. Les diverses communautés scientifiques, les grandes revues et les éditeurs s'entendent habituellement pour adopter un style précis ; cela a pour effet de faciliter grandement la communication de l'information entre les chercheurs. Tout comme une langue possède à l'écrit diverses règles, un style bibliographique a sa syntaxe propre, ses règles de ponctuation et de typographie et des exigences quant à l'ordre de présentation des divers éléments bibliographiques : auteur, titre, année de publication, etc.

¹ Cette section s'inspire librement de Valérie St-Georges et Guillaume Vallières, *Guide méthodologique en histoire*, 1^{ère} édition (Département d'histoire, Université de Montréal, 2019).
https://histoire.umontreal.ca/public/FAS/histoire/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Guide-methodologique_2019_1er_cycle_version_finale.pdf.

2. Le style Chicago francisé

Le Département de philosophie recommande l'utilisation du style Chicago francisé pour vos références bibliographiques. Il existe deux méthodes de citation avec ce style : (1) la méthode « auteur-date » et (2) la méthode des « notes de bas de page » (pour plus de détails à ce sujet, voir la section suivante).

Vous trouverez de nombreux modèles, exemples et explications pour l'une et l'autre des méthodes, en consultant le guide « [Citer selon le style Chicago](#) » de l'UdeM. Comment citer un livre, un article de revue, une entrée d'encyclopédie, des actes de congrès, un vidéo en ligne ou même un blogue ou un message Twitter selon le style Chicago... tout y est ! Vous y apprendrez également les règles d'usage pour les citations répétées d'un même document (ou d'un même auteur) ou encore la façon de citer des ouvrages comportant plusieurs auteurs et des directeurs de publication.

C'est également à partir de ce guide que vous pourrez télécharger les [fichiers du style Chicago francisé](#) pour [Zotero](#) (recommandé) ou Endnote. Ces logiciels de gestion bibliographique vous permettront de sauver du temps en automatisant la mise en forme de vos références dans Word et en vous permettant de créer des bibliographies complètes en quelques clics. Les Bibliothèques de l'Université donnent par ailleurs accès à la version électronique du [Chicago Manual of Style](#), un ouvrage de référence très utile pour les questions plus spécifiques, par exemple :

- Le livre que je désire citer a deux éditeurs et deux lieux d'édition : comment dois-je consigner cela dans ma référence ? (Voir *Chicago Manual of Style*, section [14.140](#))
- Je cite à l'intérieur d'une phrase de mon texte un extrait qui se termine par un point : dois-je conserver cette ponctuation dans ma citation ? (Voir *Chicago Manual of Style*, sections [6.9-6.11](#) et [13.7, point 4](#))
- Etc.

À noter que la Bibliothèque des lettres et sciences humaines offre aussi des formations – en personne ou en ligne – au logiciel Zotero. Restez à l'affût en consultant régulièrement le [calendrier des formations des bibliothèques de l'UdeM](#).

3. Méthode des « notes de bas de page » ou « auteur-date » ?

Avec le style Chicago, il est possible d'utiliser la méthode des notes de bas de page ou la méthode dite « auteur-date ». **L'important est de choisir une de ces techniques et de s'y tenir à l'intérieur d'un même texte.**

Pour déterminer laquelle de ces méthodes choisir, vérifiez tout d'abord dans les consignes de votre travail ou dans votre plan de cours si votre professeur a donné des consignes à cet effet. Si aucune méthode n'est spécifiée, utilisez celle avec laquelle vous êtes le plus à l'aise et qui convient le mieux à votre objet d'étude en consultant par exemple des travaux similaires au vôtre ou des articles de revues spécialisées dans votre domaine.

A. La méthode des notes de bas de page

La méthode des notes de bas de page consiste à placer un appel de note dans votre texte et à inscrire votre référence bibliographique à l'intérieur de la note de bas de page. Un tel système vous permet également d'ajouter un bref commentaire qui vient compléter une idée de votre travail, sans pour autant devoir se retrouver dans le corps du texte.

Il est à noter que dans le style Chicago, la manière d'écrire les références diffère légèrement si elles sont placées en notes de bas de page ou si elles sont placées en bibliographie.

En français, les guillemets (dits *chevrons* : « ») sont utilisés pour les citations. L'appel de note est placé à l'intérieur des guillemets et avant la dernière ponctuation.

Exemples :

[Dans votre texte]

« À l'arrière-plan de nos pensées, vraies ou fausses, demeure toujours un fond obscur, que nous ne pourrions mettre au jour et formuler comme pensées que plus tard¹. »

[En note de bas de page]

¹ Ludwig Wittgenstein, *Carnets 1914-1916*, Tel 283 (Paris : Gallimard, 1971), 80.

[En bibliographie]

Wittgenstein, Ludwig. *Carnets 1914-1916*. Tel 283. Paris : Gallimard, 1971.

B. La méthode « auteur-date »

Dans la méthode « auteur-date », la source bibliographique est présentée dans le corps du texte, entre parenthèses : on écrit d'abord le nom de famille de l'auteur, l'année de publication du document et, au besoin, la page concernée. On se réfère ensuite à la bibliographie, obligatoire dans cette méthode, pour connaître la référence complète au document cité. À noter qu'il est toujours possible, avec le système « auteur-date », de créer des notes de bas de page (pour un commentaire, une précision de votre part, etc.), mais vous ne devez **pas** y placer vos références bibliographiques au long.

Exemple

Dans le texte :

Comme le fait remarquer à ce sujet Albert Memmi, « [t]out comme la bourgeoisie propose une image du prolétaire, l'existence du colonisateur appelle et impose une image du colonisé » (Memmi 1957, 790).

En bibliographie (obligatoire) :

Memmi, Albert. « Portrait du colonisé ». *Esprit*, n° 250 (5) (mai 1957) : 790-810.

4. Quelques conseils

- Évitez de citer trop longuement les textes, à moins que cela ne soit absolument nécessaire.
- Pensez toujours à vos lecteurs. Introduisez ou contextualisez toujours vos citations : elles ne doivent pas venir de nulle part.
- Une citation ne doit pas remplacer un élément de votre argumentation, mais simplement appuyer ou illustrer votre propos. Vous devez également indiquer brièvement pourquoi vous avez choisi tel ou tel extrait (ou en quoi il se rapporte à votre argumentation), sans quoi votre lecteur pourrait avoir l'impression qu'il masque un manque de compréhension, de votre part, du texte étudié.
- Lorsque vous vous rapportez au propos d'un auteur, cela exige des références précises. Évitez les formules du genre : « Aristote dit quelque part... » ou encore « Comme le dit Gadamer... ». La précision vous permettra également d'éviter le plagiat. Pour les pénalités relatives au plagiat, voir le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude* concernant les étudiants sur le [site Web du Secrétariat général de l'Université de Montréal](#) et plus précisément :

[Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle](#)

[Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants des cycles supérieurs](#)

- Que vous utilisiez un logiciel de gestion bibliographique comme Zotero ou que vous saisissiez vos références vous-mêmes, « manuellement », vous devez vous assurer que toute l'information pertinente se retrouve dans votre référence bibliographique, par exemple :
 - auteur(s), éditeurs intellectuels, directeurs de publication, etc. ;
 - titre du livre et/ou de l'article et/ou du chapitre, etc. ;
 - titre de la publication et/ou de la revue, titre de l'encyclopédie, etc.
 - collection ;
 - lieu d'édition ;
 - maison d'édition ;
 - année de publication ;

- pages (ou intervalle de pages) ;

Dans tous les cas, assurez-vous de consulter le guide « [Citer selon le style Chicago](#) » pour savoir comment citer un document précis (livre, chapitre, article, entrée d’encyclopédie, etc.) et quelles informations inclure ou non dans votre référence bibliographique. Le [logiciel de gestion bibliographique Zotero](#) pourrait vous faire sauver du temps précieux dans vos recherches. Nous vous recommandons de vous y initier rapidement dans votre parcours universitaire.

En terminant, si vous avez besoin d’aide pour vos citations et que vous ne trouvez pas l’information que vous recherchez dans le Guide « [Citer selon le style Chicago](#) » de l’Université de Montréal, n’hésitez pas à contacter votre bibliothécaire, [Nino Gabrielli](#), qui pourra vous guider vers les ressources adéquates.

V. Ressources pour la recherche en philosophie

Vous trouverez ci-dessous quelques liens utiles qui vous aideront à faire des recherches, à présenter votre travail ou à trouver des personnes-ressources :

1. Dictionnaires, encyclopédies (pour commencer vos recherches, définir des concepts, etc.)

[Stanford Encyclopedia of Philosophy](#)

[Routledge Encyclopedia of Philosophy](#)

[Internet Encyclopedia of Philosophy](#)

2. Bases de données et ensembles de revues multidisciplinaires (pour pousser vos recherches et documenter vos travaux)

Bases de données spécialisée en philosophie

Les bases de données suivantes dépouillent et indexent les plus grandes revues spécialisées en philosophie :

[Philosopher's Index](#) : la grande base de données généraliste en philosophie.

[Répertoire bibliographique de la philosophie](#)

[Philpapers](#)

Ensembles de revues multidisciplinaires

[JSTOR](#) : la plus grande archive de littérature scientifique sur le Web.

[Érudit](#) : accès aux éditions électroniques de plusieurs revues québécoises

[CAIRN](#) : beaucoup de revues universitaires de langue française (surtout européennes)

3. Manuels

[Oxford Handbooks Online](#) (voir la section « Philosophy »)

[Cambridge Companions](#) (certains en ligne, d'autres en format imprimé à la bibliothèque)

4. Comptes rendus d'ouvrages

[Notre Dame *Philosophical Reviews*](#)

[Philosophy in Review](#) (anciennement connu sous le nom de *Canadian Philosophical Reviews*)

5. Google Scholar

[Google Scholar](#) peut s'avérer utile pour compléter vos recherches, mais le nombre faramineux de résultats souvent générés par une requête, la pauvreté des critères de recherche, le secret commercial derrière l'algorithme qui oriente le classement des résultats et le caractère non exhaustif de cet outil (beaucoup de revues et de livres spécialisés n'y sont pas dépouillés) font qu'il doit être utilisé avec doigté et parcimonie.

6. Ressources et personnes-ressources

Au département

[Département de philosophie \(UdM\)](#)

Technicienne gestion des dossiers étudiants : [Martine Lavarière](#)

Responsable du premier cycle : [Molly Kao](#)

Responsable des cycles supérieurs : [Christian Leduc](#)

À la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH)

Bibliothécaire en philosophie : [Nino Gabrielli](#) / Tél. 514 343-6111, poste 2627.

Comptoir de prêt de la BLSH : 514 343-7430

[Demander la numérisation d'un article ou chapitre de livre disponible à l'UdeM](#)

[Prêt entre bibliothèques](#)

[Inscription et privilèges d'emprunt à la bibliothèque](#)

7. Associations de philosophie

[Association des Étudiants et Étudiantes en Philosophie de l'Université de Montréal \(ADÉPUM\)](#) / Courriel : adepum@umontreal.ca

[Société de philosophie du Québec \(SPQ\)](#) / Courriel : info@laspq.org

[Association canadienne de philosophie](#)

[American Philosophical Association](#)

8. Réseaux sociaux

[Philosophie - Université de Montréal](#) (Facebook)

[PHILO.MTL](#) – la philosophie à Montréal (Twitter)

Annexe 1 : Exemple de page titre (facultatif)

André Untel

UNTA12048600

PHI 0000 : Jus post bellum et justice transitionnelle

Travail final

« Justice internationale et souveraineté nationale en contexte transitionnel »

Université de Montréal

Annexe 2 : Exemple d'introduction et commentaires

« Nous sommes hautement cultivés dans le domaine de l'art et de la science. Nous sommes civilisés, au point d'en être accablés, pour ce qui est de l'urbanité et des bienséances sociales de tout ordre. Mais quant à nous considérer comme déjà moralisés, il s'en faut encore de beaucoup¹ ». Cette citation de Kant traduit un certain problème qui demeure d'actualité aujourd'hui. Malgré les progrès considérables effectués par l'être humain dans divers domaines, il semble qu'il en est un où l'humanité ne peut se vanter d'avoir beaucoup progressé. L'homme demeure, tant au niveau individuel qu'en groupe, un être de discorde. En effet, celui-ci persiste, même après des siècles d'évolution technologique et culturelle, à faire souffrir ses semblables par la guerre et le crime. Kant se penche sur ce problème dans son essai sur l'*Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*. Il s'interroge sur les conditions de réalisation de la moralité dans l'histoire humaine. Or, nous savons que pour Kant la moralité se réalise au niveau de la vie individuelle par le biais des idées de la raison. Si donc la moralité dépend du pouvoir de la raison, il s'agit de se demander quel est le rôle de ce pouvoir à l'échelle de l'humanité ? Dans quelle mesure la raison peut-elle contribuer à réaliser une forme de bien qui dépasse le stade simplement individuel ?

Nous verrons premièrement comment Kant conçoit de manière générale la raison, considérée en tant que faculté proprement humaine, et comment cette faculté doit être comprise dans le paradoxe de l' « *insociable sociabilité*² » de l'homme. Ceci nous permettra d'éclairer, dans un deuxième temps, en détail la conception de l'histoire de Kant qui, nous dit-il, doit être pensée « comme si » elle obéissait à « un plan caché de la nature pour produire une constitution politique parfaite³ ». Nous nous attarderons finalement à critiquer la conception kantienne de l'histoire afin d'en exposer les forces et les faiblesses.

¹ Kant, 82.

² Kant, 74.

³ Kant, 83.

Commentaires

1. Introduire son sujet par une citation peut être un bon moyen de commencer une dissertation. Par contre, soyez prudents, la citation doit être pertinente.
2. Les marqueurs de relations indiquent au lecteur vos intentions. Ils servent à préciser, décrire, marquer une opposition, etc.
3. Même si cela vous semble inutile, présentez distinctement chacune des parties que vous allez développer. Votre lecteur appréciera d'être prévenu de ce qui l'attend.
4. Peu importe la méthode de citation que vous utilisez (« notes de bas de page » ou « auteur-date » du style Chicago francisé), utilisez la même dans tout votre texte.

Annexe 3 : Exemple de plan de travail

A. Introduction

Problématique : Étant donné les critiques contre le pacifisme, et principalement celle qui soutient qu'il se contredit lui-même, est-ce que le pacifisme absolu est une position morale défendable?

B. Développement

1. Portrait général du pacifisme, brossé à partir de l'article d'Andrew Fiala, (2006).

1.1. Problèmes de définitions : Le pacifisme doit-il être compris strictement en opposition à la guerre et au droit de tuer? à la violence? ou plus généralement comme une allégeance envers la paix?

1.2. Variétés de pacifisme et ses différentes justifications : Le pacifisme contingent ou absolu peut être compris à l'aune du conséquentialisme ou du déontologisme.

1.2.1. La justification déontologique : Le pacifisme déontologique est basé sur un principe selon lequel il est toujours moralement condamnable de tuer ou de faire violence à autrui.

1.2.2. La justification conséquentialiste correspond généralement à un utilitarisme de la règle qui stipule que garantir la paix contribue au bonheur du plus grand nombre. Cette position nécessite l'interprétation de donnée historique/empirique.

1.3. Pacifisme absolu : Le pacifisme absolu affirme que tuer est mal et que comme la guerre est une organisation qui implique de tuer des gens, alors la guerre est moralement condamnable.

1. Critiques et problèmes du pacifisme

2.1 Familles d'objection : Il est possible de développer une critique patriotique du pacifisme. Le pacifiste refuse de se battre pour son pays malgré l'allégeance qu'il

lui doit. La critique de la « fausse théologie » accuse le pacifiste d'une mauvaise interprétation des Écritures (Anscombe, 1961).

2.2. Contradiction interne : développée par Narveson (1965), cette critique semble la plus sérieuse. Elle remet en cause la cohérence de la théorie, car en reniant leur droit de se défendre, les pacifistes ne peuvent plus garantir leur droit de ne pas être victime de violence.

2. Réponses

3.1. Réponses à la critique de Narveson

3.1.1. Réponse à la critique de la contradiction interne : M.Jay Whitman (1976) tente de réfuter la position de Narveson (1965) qui supposait un contrat entre agresseur et agressé. Le pacifiste ne pourrait a priori accepter un tel contrat, puisqu'il va à l'encontre de la thèse de base du pacifisme absolu.

3.1.2. Réponse à Narveson (1965) par Michael Martin (1974). Martin reproche à Narveson d'utiliser une définition de *droit* (de se défendre) qui lui est propre et qui ne correspond pas nécessairement à celle qui est communément admise.

3.2. Autre argument en faveur du pacifisme

3.2.1. Le pacifisme est la meilleure réponse au *dilemme du soldat*. Le dilemme du soldat développé par N. Tavaglione (2005) stipule que le soldat est écartelé entre deux positions morales, la position morale de toute société qui stipule qu'il ne faut pas tuer et la position du soldat qui octroie le droit de tuer. Entre ces deux positions irréconciliables, le dilemme semble insoluble. Tavaglione propose d'adopter le pacifisme comme moyen de prévenir le dilemme.

C. Conclusion

Commentaires

1. Gardez en tête que vous pouvez modifier votre plan à tout moment, même en pleine rédaction finale !
2. Suite à la recherche documentaire, juste avant la rédaction, il s'agit de brosser le portrait général de votre travail en indiquant par une simple phrase ce que vous comptez mettre dans chaque partie. Il ne faut pas que cela ressemble à une table des matières.
3. Même si le plan n'est que pour votre usage personnel, indiquez déjà les auteurs que vous comptez présenter. Vous pourrez toujours décider de ne plus l'utiliser.
4. On doit pouvoir suivre le fil de l'argumentation dans le développement. Pourquoi présentez-vous cet élément avant l'autre ? Cela peut sembler évident, mais ça vous permettra de clarifier vos idées et de vous assurer que vous n'avez rien oublié.

Annexe 4 : Exemple de bibliographie

[N. B. : Placez vos références en ordre alphabétique de nom d'auteur.]

- Arato, Andrew. « Interim Imposition ». *Ethics & International Affairs* 18, n° 3 (décembre 2004) : 25-50. <https://doi.org/10.1111/j.1747-7093.2004.tb00475.x>.
- Cassese, Antonio, et Mireille Delmas-Marty. *Crimes internationaux et juridictions internationales*. Paris : Presses Universitaires de France, 2018.
- . *Juridictions nationales et crimes internationaux*. Paris : Presses Universitaires de France, 2016.
- Fisette, Denis. « Phenomenology and Descriptive Psychology : Brentano, Stumpf, Husserl ». Dans *The Oxford Handbook of the History of Phenomenology*, 775. Oxford Handbooks Online. Oxford : Oxford University Press, 2018. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780198755340.013.6>.
- Gilson, Étienne. « La philosophie et les arts libéraux ». Dans *Arts libéraux et philosophie au Moyen Âge : Actes du quatrième congrès international de philosophie médiévale, Université de Montréal, Montréal, Canada, 27 août - 2 septembre 1967*. Montréal : Institut d'études médiévales, 1968.
- Lagueux, Maurice. *Lieux de savoir : les campus universitaires et collégiaux*. PUM. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2021.
- Mallinder, Louise. « Can Amnesties and International Justice be Reconciled? » *International Journal of Transitional Justice* 1, n° 2 (juillet 2007) : 208-30. <https://doi.org/10.1093/ijtj/ijm020>.
- Nadeau, Christian, et Julie Saada. *Guerre juste, guerre injuste*. Paris : Presses Universitaires de France, 2009.
- Osiel, Mark J. « Why Prosecute - Critics of Punishment for Mass Atrocity ». *Human Rights Quarterly* 22, n° 1 (2000) : 118-47.
- Ould-Abdalla, Ahmedou. « Les nouvelles frontières du pouvoir : la souveraineté comme responsabilité ». *Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest*. juillet 2005, sect. Communiqué de Presse UNOWA/2005/7. <https://web.archive.org/web/20060620080844/http://www.un.org/unowa/francais/unowa/preleas/pr072005fr.pdf>.
- Passerin d'Entreves, Maurizio. « Hannah Arendt ». Dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, sous la direction de Edward N. Zalta. Stanford University. Consulté le 21 juillet 2021. <https://plato.stanford.edu/archives/fall2019/entries/arendt/>.
- Žižek, Slavoj (@Slavojiek). 2018. « We have changed the world so much, that it's high time to interpret it. » Twitter, 11 novembre 2018, 9:19 a.m., <https://twitter.com/Slavojiek/status/1061624559101767680>.